



Obtenir un renouvellement du titre de séjour sans passeport?

Par **darkanett**, le **01/09/2009** à **17:01**

Bonjour,

Cela fait plus de 7 ans que je vis en France, presque 8, ma mère m'a fait sortir de mon pays (Ouzbékistan) à l'âge de 14 ans, j'en ai 22 actuellement. En arrivant ici je n'avais pas de passeport car dans mon pays on ne le délivre qu'à partir de 16 ans.

Aujourd'hui je suis étudiante en 3ème année d'économie à l'université mais le problème c'est que depuis 2 ans déjà on me demande un passeport que j'essaye de faire (mon ambassade me met des bâtons dans les roues et fait trainer l'affaire). La semaine dernière je me suis faite voler mon sac avec tous mes papiers et aussi mon titre de séjour. A la préfecture je n'ai eu qu'une réponse: "Il nous faut un passeport, on ne peut rien faire pour vous". Il faut savoir que je dois déménager de l'Essonne en Hauts de Seine et changer de faculté cette année mais comment faire si je n'ai même pas de papiers ni pour travailler ni pour étudier ? Que dois je faire ?

Aidez-moi s'il vous plait.

Merci et cordialement.

Par **etrangers sans droit**, le **02/09/2009** à **16:42**

bonjour,

avez-vous des copies de vos papiers volés? ou au moins le numéro figurant sur votre carte au haut à droite (numéro étranger)

si c'est la cas vous pouvez en demander le duplicata à la préfecture

normalement vous devez présenter un passeport valable pour obtenir une carte c'est la loi, la préfecture n'est autorisé à la donner sans.

Par **sds27a**, le **06/05/2017** à **10:40**

Bonjour,

Mon père a 66 ans, il a sollicité le renouvellement de sa carte de séjour. Il est portugais et je sais que ce n'est pas obligatoire mais la carte d'identité portugaise ne mentionne pas d'adresse, mon père ne retourne plus au Portugal, il préfère donc avoir un titre de séjour du pays où il réside définitivement. La préfecture de Melun lui a envoyé une convocation pour une carte de résident, à durée indéterminée. Le problème c'est qu'elle réclame un passeport ou titre d'identité portugais or mon père a toujours renouvelé sa carte via son livret de famille ou son permis de conduire français, son passeport est périmé depuis plus de 20 ans et il n'a pas de carte d'identité portugaise car n'en a aucune utilité.

Ma question : pourra-t-on lui délivrer son titre quand même ? Il vit en France depuis l'âge de 18 ans et n'a jamais eu de souci auparavant (Préfecture de Paris et Créteil) pour obtenir le renouvellement de son titre de séjour.

Merci et bien cordialement.

Par **Tafsir**, le **23/12/2017** à **15:55**

bonjour je dois récupérer ma carte de séjour le 28 decembre alors je me ss rendu compte que mon passeport expire le 14 decembre dites moi que dois je faire ? svp